

Abonnés : 02 97 01 63 63 dea@mairie-vannes.fr
Urgences : 02 97 01 66 00 (après 17 h et week-end)
Travaux : 02 97 01 63 50



LES TARIFS

TARIFS APPLICABLES DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

(Délibération du conseil municipal du 17 décembre 2018)

	EAU	ASSAINISSEMENT
ABONNEMENT (mensuel)		
Pour un compteur de diamètre inférieur ou égal à 30 mm :	1,53 € HT	1,53 € HT
Pour un compteur de diamètre supérieur à 30 mm :	5,48 € HT	5,48 € HT
Pour un immeuble desservi par un seul compteur (par logement) :	0,98 € HT	0,98 € HT
EAU (consommation annuelle)		
De 0 à 6 000 m ³ :	1,16 € HT/ m ³	
De 6 001 à 24 000 m ³ :	0,98 € HT/ m ³	
De 24 001 à 96 000 m ³ :	0,79 € HT/ m ³	
Au-delà de 96 000 m ³ :	0,39 € HT/ m ³	
ASSAINISSEMENT (consommation annuelle)		
Redevance d'assainissement :	0,97 € HT/ m ³	
Le barème de dégressivité selon les tranches de consommation annuelle est :		
- jusque 6 000 m ³ :	1	
- de 6 001 à 12 000 m ³ :	0,8	
- de 12 001 à 24 000 m ³ :	0,6	
- au-delà de 24 000 m ³ :	0,5	
ASSAINISSEMENT non collectif		
Contrôle de fonctionnement :	15 € HT/an	forfaitaire, annualisé (tous les 5 ans)
État des lieux de l'existant :	90 € HT	une seule facture, forfaitaire, ponctuelle
Conception, réalisation :	120 € HT	
REDEVANCES		
Redevance prélèvement :	0,041 € HT/ m ³	
Redevance lutte contre la pollution :	0,30 € HT/ m ³	
Redevance modernisation réseau de collecte :	0,15 € HT/ m ³	
FRAIS DE GESTION - PRESTATIONS DE SERVICE		
Accès au service :	50,00 € HT	
Déplacement, intervention, contrôle à la demande de l'abonné :	30,00 € HT	
Carte monétique neuve :	30,00 € HT	
Expertise compteur Ø 15 – 40 mm :	70,00 € HT	
Contrôle consommation (métrologie, jaugeage) :	75,00 € HT	
Compteur détérioré ou gelé (responsabilité abonné) Ø 15 mm :	100,00 € HT	
Utilisation de l'eau sur le domaine public sans compteur ou prise d'eau sans autorisation :	387,50 € HT	
Intervention illicite sur compteur (rupture du plomb cache, by-pass, inversion, suppression du clapet anti-retour) :	387,50 € HT	

© Fotolia - Direction de la communication - Imprimerie municipale

Coût annuel eau et assainissement collectif

60 m ³ :	208,50 €
90 m ³ :	292,97 €
120 m ³ :	377,43 €
150 m ³ :	461,90 €

Prix TTC, abonnement compris

Les tarifs sont fixés par délibération du conseil municipal, votée au mois de décembre, chaque année.

La T.V.A applicable est au taux de 5,5 % pour le budget de l'eau et de 10 % pour le budget de l'assainissement (sauf pour les frais d'accès au service où le taux est de 20 %).